

24 janvier 2011

Alix Fils Aimé dénonce les crimes atroces de Duvalier



Alix Fils Aimé, président de la commission Nationale de désarmement démobilisation et Réinsertion (CNDDR), en plus de son action pour consolider un climat sécuritaire s'engage désormais dans le combat pour rétablir la vérité sur les exactions du régime des Duvaliers. Omniprésent dans les medias depuis le retour d'exil de Jean Claude Duvalier, M. Fils Aimé a récemment déposé une plainte au Parquet du tribunal civil de Port-au-Prince.

Il y a 35 ans, Fils Aimé était technicien agricole dépêché par une firme privé dans la localité de Carice (Nord Est). Accusé de complot contre le régime de Baby Doc, M. Fils Aimé explique qu'il a été appréhendé et incarcéré dans des conditions inhumaines.

Il se rappelle le traitement enduré au cours des 18 mois de son incarcération aux Casernes Dessalines puis à Fort Dimanche. Il a subi des interrogatoires dirigés par des militaires hauts gradés et hommes forts du régime dont les colonels Valmé, Albert Pierre et Luc Désir. On vous maintenait nu dans une cellule de 1,50 x 2 mètres explique t-il révélant que les insectes de tous types contribuaient également à la détérioration de la santé des détenus.

Sous la pression des autorités américaines, dont l'ambassadeur Andrew Young, nommé par le président Jimmy Carter, le régime des Duvaliers avait remis en liberté plusieurs prisonniers politiques.

Le 25 septembre 1977, M. Fils Aimé était contraint à l'exil. Avec lui 11 autres prisonniers politiques, dont Andrice Riché, Milot Gousse et Max Bourjolly.

Ayant obtenu l'asile politique à la Jamaïque, M. Fils Aimé a pu se rendre ensuite dans plusieurs pays caraïbeens et latino-américains dont Belize, Grenade et Nicaragua. " J'ai contribué à la lutte populaire dans ces pays", explique t-il.

Alix Fils Aimé et les autres exilés regagneront leur pays après la chute de Duvalier en 1986. Aujourd'hui M. Fils Aimé soutient que Jean Claude Duvalier est coupable de crime contre l'humanité. Duvalier a passé 15 ans au pouvoir sur les cadavres de plusieurs milliers de personnes, martèle l'ancien député de Pétion ville qui déplore la tentative de plusieurs juristes de banaliser les crimes de Duvalier.